ROUBAIX

LEÇONS DE LOGIQUE

La succursale roubaisienne de la maison de papiers peints et imprimés, marque « Réveil-Egalité », propriétaire Edouard Delesalle, socialiste millionnaire, éprouve fréquemment le besoin de donner des leçons de logique.

Elle a cela de commun avec une certaine catégorie de déséquilibrés, et si elle manie ne s'exerçait que devant des gens instruits et avertis, il n'y aurait pas lieu de les relever.

C'est aux catholiques que s'adressait, hier, l'indigeste morceau quotidien du tapapelar de la dite succursale.

Nous ne sommes pas fétiches parce que, nous, nous réclamons le rétablissement des processions partout où se trouve une municipalité « républicaine », tandis qu'ailleurs nous nous taisons ; témoin ce qui se passe à Roubaix d'une part, à Tourcoing de l'autre.

Nous pourrions tout bonnement répondre ceci au pauvre malade :

On est mal avisé de faire appel à la logique des autres quand, dans ses colonnes, on prend à la fois la défense d'une municipalité collectiviste révolutionnaire, comme celle de M. Henri Carrette, de triste mémoire, et d'une municipalité ayant à sa tête un radical capitaliste comme M. Dron.

On n'a pas le droit de taxer ses voisins d'illogisme quand on a l'esprit étroit au point de ne voir des républicains que là où il y a simplement des sectaires.

On fait preuve d'une indigne mauvaise foi, avec laquelle la logique n'a rien à voir, lorsqu'on demande aux catholiques : « Pourquoi ne réclamez-vous pas le rétablissement des processions ? » et qu'on est tout prêt à lancer les camarades de la voyouerie armée de casse-tête et de pavés contre les cortèges religieux qui s'aventureraient dans les rues.

Mais nous ferons mieux et nous dirons au triste argumentateur de l' « Egalité » :

« Vous mentez quand vous prétendez qu'à Roubaix on ne réclame pas le rétablissement des processions. Nous pourrions vous citer tel article dans lequel, l'an dernier, à cette même place, nous manifestions notre pensée à ce sujet.

« Et puis, savez-vous si les catholiques roubaisiens ne sont pas intervenus, cette année encore, pour obtenir que soit rapporté l'arrêté interdisant les processions ?

« S'ils l'ont fait, rien ne les oblige à en informer votre peu intéressante personne.

« Les gens raisonnent, comme vous, à tort et à travers.

« Cela ne les empêche pas de donner sans cesse, comme vous, des leçons de logique ».

L'EXCURSION ANNUELLE

de l'Institution N.-D. des Victoires

L'Excursion à Fontainebleau, qu'aucun voyageur ne saurait réaliser en une seule journée par les voies ordinaires, offrait de nombreuses difficultés. La distance de 330 kilomètres à parcourir, le passage sur les lignes de la Grande Ceinture et du P.-L.-M., le prix exceptionnellement élevé des vivres, le tarif des voitures nécessaires pour l'arrivée et l'excursion en forêt, autant de questions qui effrayaient les organisateurs. Nous sommes heureux d'annoncer qu'ils ont trouvé la solution de toutes ces difficultés et ont réalisé pour le mardi 16 juin une excursion pratique, d'un prix qu'on ne saurait obtenir plus réduit, puisqu'il ne dépasse même pas, tous frais compris, le coût d'un billet aller et retour pour Paris. En voici les détails capables d'intéresser les habitués de ces belles excursions :

Le train spécial, formé de wagons-couloirs avec W. C., quitte Roubaix à 4 h. 40 du matin. Les voitures spéciales aux excursions, trouvées en nombre suffisant dans toute la contrée, prennent les voyageurs en gare de Fontainebleau pour les conduire au château.

Ce palais, d'un intérêt historique des plus grands, est une merveille au point de vue de l'art et des souvenirs. On y retrouve le luxe des cours royales depuis François Ier jusqu'à Louis XVI : les travaux des principaux artistes de la Renaissance et des siècles suivants ; les arts décoratifs, celui du mobilier, des tapisseries de toutes les époques ; les appartements des reines de France ; les souvenirs marquants de Napoléon Ier, depuis les heures de sa fortune jusqu'au jour de son abdication, le triste exil du pape Pie VII, prisonnier de l'empereur, etc....

Pour donner tout son intérêt à cette visite de 44 salles successives, tous les gardiens du palais ont bien voulu diriger les voyageurs distribués en groupes, et leur donner toutes les explications nécessaires.

Puis l'excursion visite le parc, l'étang, le parterre, pour se diriger vers un hôtel voisin du palais.

Après le dîner, les voitures partent en forêt, pour une promenade d'environ trois heures aux différents points de vue, choisis de façon à donner une idée exacte de toutes les beautés de ce domaine national de 16.880 hectares. Les gorges et les rochers de Franchard, les crêtes du Mont-Chauvet, la vallée de la Solle avec le champ de courses, la caverne d'Auga, le Calvaire dominant la vallée de la Seine, sont les principales étapes de cette promenade. Les voitures quittent les excursionnistes à la gare.

Le retour à Roubaix est fixé exactement à 10 h. 30 du soir (Pas de retard à craindre sur les lignes du Nord). Le prix total de l'excursion est de 21 francs. Le délai d'inscription étant fixé à vendredi, à midi, on est prié, pour éviter les ennuis et les déconvenues, de s'inscrire sans retard chez M. l'Econome de Notre-Dame des Victoires.

Il sera remis à chaque voyageur un livret spécial, compris dans le prix du voyage, et détaillant complètement l'excursion.

LE CHORAL NADAUD

au grand concours international orphéonique d'Anvers

Les 9, 15 et 16 août prochain, la Ville d'Anvers donne de grandes fêtes à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance du grand compositeur Albert Grisar. Elle a organisé à cet effet un grand concours international de chant qui s'annonce comme une solennité musicale sans précédent.

Ce concours qui comprend quatre divisions et est doté de 15000 francs de prix, a fait sensation dans les milieux orphéoniques et un nombre considérable de chorales y participeront.

On compte notamment sept sociétés dans la division d'excellence.

Afin de clôturer dignement ce concours, le Comité organisateur a eu l'heureuse idée d'instituer un grand tournoi international d'honneur, le dimanche 16 août, et de faire participer à ce tournoi, quatre sociétés : une allemande, une belge, une hollandaise et une française.

Le Choral Nadaud a été désigné à l'unanimité par les membres du Comité organisateur pour représenter la France à ce tournoi. Ce choix fait le plus grand honneur à notre excellent orphéon, et la nouvelle annoncée samedi soir, aux sociétaires réunis en assemblée générale, a été accueillie avec enthousiasme.

Les chœurs que le Choral exécutera ont été choisis immédiatement : « Nuit de Mai », de Th. Radoux, et « La Nuit du Sabbat », d'Ambroise Thomas, deux grandes scènes chorales bien connues du monde orphéonique. Nul doute que notre vaillante phalange maintiendra, haut et ferme, en face des célèbres sociétés étrangères participant à ce tournoi, le drapeau de l'art choral français, la réputation de Roubaix orphéonique et la bannière du Choral Nadaud.

Nous reparlerons de cette solennité musicale appelé à un grand retentissement.

Chapelle de la Visitation, Sainte-Marie, 128, boulevard de Strasbourg, Roubaix. — Vendredi 12 juin, Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement. — A cinq heures moins un quart, Salut solennel avec sermon par M. le chanoine Mortreux.

Au sanctuaire de Saint-Antoine. — Le pèlerinage de la paroisse Saint-Joseph. — Dimanche soir, à six heures, dans l'église Saint-Antoine se pressaient un millier de pèlerins, conduits par leur pasteur, M. l'abbé Bayart, vice-doyen.

Des chants de circonstance et le beau cantique de Saint Antoine ont été exécutés magistralement par un groupe de demoiselles de la paroisse Saint-Joseph, dirigées par leur curé, dont la magnifique voix résonnait dans la vaste église de Saint-Antoine. L'office a été célébré par M. l'abbé Pupynck. Tous ont goûté le superbe discours sur « La Charité », prononcé par le R. P. Emmanuel. C'est le premier pèlerinage, qui sera suivi d'un grand nombre d'autres pendant le mois de juin.

Mardi 16 juin commence une Neuvaine de mardis avec prières publiques.

Promenades en Savoie, par Henry Bordeaux. Très intéressant ouvrage s'adressant aux personnes qui ont déjà parcouru ce pays ravissant. LECTURE POPULAIRE 22, Grande-Rue.

Le danger des échelles. — Un employé du magasin de confections « Aux Travailleurs », Grande-Rue, M. H. Lembricht, restaurant rue de l'Alma, fort Fratez, 23, est tombé d'une échelle au cours de son travail. Il s'est fracturé le poignet gauche et devra subir un repos de cinq à six semaines.

Gare les pieds ! — M. H. Nuttin, 44 ans, rue des Champs, à Mouscron, tisserand chez MM. L. Dubar, J. et A. Declercq, a reçu une ensouple sur le pied droit. L'ongle du gros orteil a été arraché. Un repos d'environ un mois a été prescrit au blessé.

Main écrasée. — Un apprêteur de la maison A. Denis et Benoist, M. Martial Holebeke, 45 ans, demeurant à Bottignies, a eu la main gauche écrasée entre les rouleaux d'une calandre en y engageant une pièce de tissus. Il porte deux longues plaies aux doigts et, de l'avis de M. le docteur Derville, devra subir une incapacité de travail de trente à quarante jours.

Singulier policier. — Une enquête est ouverte au sujet d'un scène de graves violences survenue lundi matin, à l'angle de la rue du Collège et de la Grande-Rue.

Pour un motif futile, un agent de police stagiaire, M. J.-B. Dierick, 26 ans, rue Pierre de Roubaix, a frappé avec une telle violence un garçon brasseur que celui-ci est resté évanoui pendant un long moment sur la chaussée.

L'agent a aggravé son cas en n'allant pas informer ses chefs de ce qui venait de se passer.

La victime de ces violences est M. Christiaen-Janssens, 40 ans, qui tient l'estaminet « Aux Débitants Réunis », rue du Luxembourg. Il avait tout simplement protesté parce que M. Dierick voulait dresser une contravention à son compagnon de route.

M. Janssens porte de violentes ecchymoses sur leur le corps. Le docteur qui l'a soigné a déclaré que sa guérison nécessiterait au moins trois semaines de soins.

Ce qu'il y a trouve. — Le domestique du « Bon Génie », rue du Collège, 768, a trouvé une ceinture de cycliste avec une montre en argent.

— M. Franchemme, rue Pasteur, à Lys, a trouvé, dimanche, aux fêtes du Pile, une montre en argent pour dame.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Bottes, Dragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue du Prieu, Lille

du 9 juin

Naissances. — Louisa Dorsimont, rue des Longues-Haies, 217. — Germaine Desplanque, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 28. — Maurice Cepheteux, rue Bouricaut. — Céline Barbet, avenue Julien-Lagache. — Hélène Duscoulier, rue de Meubeuge, 15. — Claire Lage, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sainsoilieu. — Eugénie Foucart, rue Châteaubriand, 24. — Etiennette Delcroix, rue Pierre-de-Roubaix, 73. — Adolphe Cattens, boulevard de Cambrai.

Mariages. — Charles Crupelandt, soldat au 18e bataillon de chasseurs à pied à Stenay, et Emma Dernaux, soigneuse.

Décès. — Zéphir Lionard, 45 ans, instituteur, rue du Coq-Français, 100. — Marie Willaert, 67 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Marcel Gressier, 38 ans, imprimeur, rue des Fleurs, 15. — Pauline Maillat, 27 ans, ménagère, avenue Julien-Lagache. — Henri Desprez, rue de Mons, cour Delannoy, 14. — Florine Samain, 70 ans, sans profession, rue Saint-Jean.

SAVON LUMINOL Blancheur du linge Victor VAISSIER

WATTRELOS

Accidents de travail. — Chez MM. Haustrate et Cie, rue Carnot, un mécanicien, M. Lerouge Henri, 21 ans, rue Ampère, à Roubaix, a fait un faux-pas et s'est fait une entorse médio-tarsienne. 12 jours de repos.

— Un peintre, M. Fourmentreau Gilbert, 18 ans, rue du Sapin-Vert, maisons Duquennoy, 4, travaillant pour le compte de M. Duforest, de Roubaix, peignait, à une hauteur de 5 à 6 mètres, dans la forge de la filature Lecierc-Dupire, rue de l'Industrie, tout-à-coup l'échelle glisse et l'ouvrier tomba.

Le docteur Leplat constata quelques ecchymoses à la tête et à la jambe gauche; le docteur se prononcera demain sur la suite de ses blessures.

Attention. — Lundi matin, vers 2 h. 1/4, les gardes-champêtres Blain et Derreveaux ont dressé contravention à trois cyclistes qui roulaient sans lanterne.

CROIX

COUPS DE REVOLVER RUE DE LA LIMITE

A la suite d'une discussion survenue dimanche soir et continuée lundi matin, un ouvrier peigneur, Georges Vandenboosche, 26 ans, a tiré deux coups de revolver sur Arthur Merlin, 55 ans, maçon ; ils sont tous deux domiciliés rue de la Limite, cour Castel.

Dimanche soir, un habitant de la cour Castel, demeurant au n° 2, rentrait à son logis. Les cris qu'il poussait et le bruit qu'il occasionnait réveillèrent la femme Vandenbrosche, qui apostropha violemment le tapageur. Ce dernier, comme on le pense, point ne se tut, au contraire. Arthur Merlin, qui habite au n° 4, se joignit à son voisin pour accabler celle qui protestait. On échangea des injures. On se coucha, remettant au lendemain la suite des explications.

Lundi matin, à sept heures, Merlin aperçut la femme Vandenboosche; les hostilités reprirent. A un moment donné, le mari de celle-ci survint derrière Merlin et lui tira, à bout portant, deux coups de revolver, dont l'un porta à l'épaule droite ; l'autre balle se perdit. Vandenbrosche revêtit son veston, cacha son revolver et s'en alla ; vers huit heures, il se constituait prisonnier à la gendarmerie de Roubaix, au moment où sa victime déposait une plainte. Le blessé, d'une constitution robuste, en sortant de la caserne de la rue des Arts, s'en retourna chez lui, sans se soucier de sa blessure. Ce n'est que vers midi qu'il se décida à appeler un médecin, après que l'un de nos confrères eut rempli près de lui l'office d'infirmier — ce fut son premier pansement. — Le docteur fit l'extraction de la balle, qui était déjà descendue de quelques centimètres et avait provoqué le gonflement du bras et de l'épaule.

Vandenboosche fut conduit à Lille dans l'après-midi.

Les trois journées de la ducasse de la Pentecôte se sont passées dans l'animation ordinaire. Les fêtes données dans les environs ont éloigné cependant un certain nombre d'habitués de la place de Croix; mais les promeneurs ont pourtant été nombreux sur le champ de foire. Contrairement à ce qui se passe ces jours-là, aucun incident ou rixe n'est à signaler. Il y a bien eu le redoutable Nicaise qui, le dimanche, a fait une apparition dans la foule: les gardes l'ont surveillé étroitement, aussi a-t-il, très vite, pris le chemin du Breucq où il a fait des siennes.

WASQUEHAL

Nous apprenons que les invités à la cavalcade organisée à l'occasion du passage de Monseigneur se réuniront aujourd'hui mercredi, à huit heures du soir, au Patronage, en vue de prendre les mesures nécessaires.

D'autre part, on nous communique qu'à cette même occasion tous les habitants, même en dehors du parcours, se disposent à pavoiser leurs demeures.

Mission. — Répétition jeudi, à 8 h. du soir. Présence indispensable de tous les membres.

Au canal de Roubaix. — A partir de lundi prochain et durant un mois, le canal de Roubaix sera mis à sec pour permettre les réparations nécessaires aux différentes écluses. Aussi, remarque-t-on chez les mariniers un vif empressement à faire passer leurs bateaux avant le moment du chômage forcé.

Cercle d'études. — La réunion du Cercle d'études aura lieu jeudi prochain, à huit heures et demie. — Sujet : « Les preuves morales de l'existence de Dieu ».

FLERS-BREUCQ

Premières communions. — 44 enfants, 19 garçons et 25 filles, se sont approchés hier, pour la première fois de la Sainte Table à la messe de six heures et demie qui a été dite par M. l'abbé Poissonnier, curé de la paroisse.

Avant et après la communion, le vénéré pasteur a prononcé une allocution de circonstance qui a profondément ému les enfants ainsi que la nombreuse assistance.

L'après-midi, aux vêpres solennelles, eut lieu la touchante cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge.

L'acte au nom des garçons a été dit par M. Duchâtel et celui au nom des filles par Lucienne Charlet.

Les enfants de la première communion seront confirmés à Wasquehal, samedi prochain, à trois heures, des mains de Sa Grandeur Mgr Delamaire.

LANNOY

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi soir, à 8 h.

Secours aux chômeurs. — Le maire de Lannoy invite les ouvriers en chômage, domiciliés à Lannoy, à se présenter à la mairie avant le 15 juin, afin de donner les renseignements suivants : 1. Depuis quelle époque sont-ils en chômage ? — 2. A quelle industrie appartiennent-ils ? — 3. Quel est leur salaire moyen? — 4. Quelles sont leurs charges de famille ?

Ces divers renseignements devront être fournis pour la date précitée sous peine de se voir exclus du droit aux secours du crédit voté par le Conseil général.

LYS-LEZ-LANNOY

Vaccination. — Deux séances de vaccinations gratuites auront lieu, à la mairie, le vendredi 12 juin, de 4 à 6 h. et le mardi 16, de 6 à 8 h. La première est spécialement réservée aux enfants; la seconde, aux personnes de tout âge qui voudront s'y présenter.

Secours aux ouvriers sans travail. — Les ouvriers en chômage qui croiraient devoir solliciter une part dans les secours à distribuer, sont invités à donner d'urgence, à la mairie, leur nom et la position de leur famille.

HEM

Remise d'un drapeau à la Jeunesse Catholique. — Dimanche dernier, la paroisse d'Hem était dans la joie, le Cercle d'études de la Jeunesse Catholique, récemment fondé, devait recevoir son drapeau des mains de son vénérable curé.

Bien avant l'heure de la grand'messe, les jeunes gens se rendent au Patronage, d'où ils doivent partir, accompagnés d'une délégation du Comité Catholique. Quand les deux groupes font leur entrée dans l'église, celle-ci est déjà remplie par une foule de paroissiens heureux de donner aux jeunes gens une marque de sympathie.

L'église avait revêtu sa parure de fête, qu'on ne lui connaissait plus depuis deux ans. Les saints et saintes, protecteurs aimés de la paroisse, reparaissaient auréolés d'une beauté nouvelle. On sentait comme une sève d'ardeur généreuse circuler dans cette assistance chrétienne, qui revivait les beaux jours d'autrefois.

M. l'abbé Leleu, apôtre des jeunes, le dévoué et toujours serviable aumônier de la Jeunesse Catholique de Tourcoing, avait accepté de prononcer le discours de circonstance.

Après avoir félicité les paroissiens d'être venus si nombreux apporter le fortifiant témoignage de leur sympathie, il explique le symbolisme du drapeau national, dont les trois couleurs nous viennent du ciel. L'orateur trace ensuite, avec une élévation de pensée et dans un langage magnifique, le programme de la jeunesse chrétienne. Ce programme, il le trouve dans les enseignements que nous apporte la fête de la Pentecôte. L'esprit de piété, de pureté, de force, voilà les principes qui dirigeront leur action et les garderont contre les entraînements des mauvaises doctrines.

Aussitôt après le discours de M. Leleu, M. le Curé remet aux jeunes gens le magnifique drapeau qu'ils doivent porter fièrement le lendemain du Pèlerinage Eucharistique de Mouvaux. C'est au milieu de l'émotion générale que le « Credo » éclate, vibrant, chanté par toute l'assistance.

La musique de la Citadelle, qui était aussi de la fête, exécuta pendant la messe des morceaux délicatement interprétés. Après l'élévation, un violoniste de talent a détaillé admirablement la « Chanson de Printemps » de Mendelsohn.

La messe terminée, la Jeunesse Catholique et le Comité Catholique se rendent encore au Patronage, où les attendant la surprise ménagée par M. Henri Delamazure, le sympathique président du Cercle d'études. On but à la santé du président, du Comité Catholique, à l'union de la vieille et de la jeune garde. Un vivat bien nourri et des applaudissements répétés saluèrent l'arrivée de l'éloquent orateur.

M. l'auxiliaire, l'organisateur de cette fête, remercie au nom de tous M. Leleu et l'assure que la bonne semence déposée dans ces jeunes cœurs germera et portera des fruits de bien pour la paroisse.

Le dernier mot fut donné au photographe, qui parvint, non sans peine, à fixer et à emporter discrètement sur sa plaque les traits épanouis de toute cette heureuse jeunesse.

Cette journée laissera dans les esprits de ceux qui en ont été les témoins un souvenir durable ; elle est encourageante et fait espérer, grâce à la nouvelle génération qui se lève, pleine de foi et d'ardeur, un avenir meilleur pour la paroisse d'Hem.

HEM. — Du 9 juin. — Naissance. — Claire Boetze, Petit-Lannoy.

Mariages. — Camille Dehaut, douanier, à Hem, et Berthe Duzeont, journalière, à Hem. — Edmond Pattyn, tisserand, à Lannoy, et Jeanne Sequin, journalière, à Hem. — Henri Descamps, homme de peine, à Lys, et Amélie Beulens, journalière, à Hem.

TOURCOING

Conférences régulières du jeudi pour les hommes (Patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre, 18). — Jeudi prochain, à huit heures précises, la conférence sera donnée par M. le docteur Desbonnets, sur les « Accidents du travail ».

N.-B. — A cette conférence sont invités indistinctement tous les hommes et jeunes gens.

Au Syndicat des ouvriers pisteurs et pisteuses. — La Commission syndicale informe les syndiqués que la réunion générale, fixée au 9 juin, est reportée au lundi 15.

Les meilleures conserves...

Le plus grand choix

11, rue Carnot, « AU PAISAN BORS »

Accidents de travail. — Marie Denorme, bachéuse, rue des Champs, 95, s'est fait des contusions du bras droit, à la suite d'une chute d'escalier. Docteur Vanneuville ; repos de 5 jours.

— Jules Delmasure, 12 ans, apprenti mécanicien, rue Chevreul, 53, entorse du poignet droit. Docteur Decouvelaere ; repos de 10 jours.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 9 juin

Naissances. — Gerpart Georges, rue de Riga, 27. — Duthilleul Lucienne, rue du Blanc-Seau, 43. — Dessauvages Augustin, rue du Bus. — Couvreur Arthur, rue de la Malcense, 103. — Deswarlère Henri, rue de Neuville, 4. — Tilleux Fernande, place des Pingelinpins, 1. — Degoeulle rue Chaux-Bernard, 56.

Mariages. — Cool Henri, rattacheur, et Cornelis Gabrielle, piqueuse. — Blamart J.-B., cocher, et Boulgne Sidonie, sans profession. — Vanpoucke Julien, tisserand, et Vandewalle Germaine, doublieuse.

Décès. — Duquesne Henri, 61 ans, rue du Tilleul.

Mgr DELAMAIRE

en tournée de Confirmation

Les populations

lui font une enthousiaste réception

A BONDUES

Lundi soir, après la magnifique fête de Mouvaux, Mgr Delamaire arrivait à Bondues ; de nombreux habitants avaient pavoisé leurs maisons, des arcs de triomphe se dressaient sur la route portant en exergue : Hommage et fidélité, A Notre Pasteur et Père, Vive à jamais Monseigneur, Béni soit l'envoyé du Seigneur.

Mardi matin, à sept heures et demie, un cortège partant de l'église s'était rendu au presbytère pour prendre Monseigneur ; il se composait des enfants de chœur, de la maîtrise de la paroisse, de la Congrégation des Enfants de Marie et du Clergé.

Mgr Delamaire célébra la messe assisté de MM. les abbés Cappelaere, curé du Sacré-Cœur à Armentières, et Evrard, vicaires au Pont-de-Marcq.

Dans le chœur avaient pris place MM. René d'Hespel, maire ; J.-B. Deheulle et Desbocquoy, adjoints, la plupart des conseillers municipaux, les membres du Conseil paroissial, les présidents de confrérie, etc.

A la suite de la messe les enfants ayant fait leur première communion ces trois dernières années recevaient le Sacrement de Confirmation. M. le chanoine Carlier, vicaire général, est monté en chaire et a interrogé plusieurs confirmants et fut très satisfait de leurs réponses.

Mgr Delamaire remplaça ensuite le vicaire général, puis M. l'abbé Loridan, curé de la paroisse, vint donner un rapport sur les œuvres

M. le Curé les énumère : comité paroissial, œuvre de presse, conférences, cercles d'études, écoles, chorale, association de mères chrétiennes, sanctification du dimanche, etc., etc.

En terminant son rapport qui fut écouté avec beaucoup d'attention par Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Loridan sollicite de Sa Grandeur, sa paternelle bénédiction pour les œuvres et les familles.

Mgr Delamaire félicite M. le Curé qui a su se mériter par le bien qu'il fait à Bondues l'estime du diocèse. Il admire cette belle et forte organisation paroissiale. Ses félicitations vont également aux fidèles qui aident M. l'abbé Loridan dans sa tâche, à ceux aussi qui par leur générosité ont fait de leur église un délicieux monument, dont le mobilier serait digne de figurer dans une cathédrale.

Sa Grandeur est heureuse de voir la paroisse si bien représentée malgré l'heure matinale de la cérémonie, il adresse tous ses remerciements aux groupes d'œuvres, au maire et aux conseillers municipaux.

En terminant, Monseigneur montre aux jeunes enfants toute la grandeur du Sacrement qu'ils vont recevoir.

Ils sont au nombre de 150. 78 filles, 72 garçons reçoivent le sacrement de confirmation. Le parrain est M. Etienne Deheule ; la marraine Mlle Clémence Desrumeaux.

La cérémonie terminée le cortège se reforme pour reconduire Monseigneur au presbytère. Sur le parcours de nombreuses mères de famille présentent leurs enfants à Sa Grandeur qui les bénit paternellement.

Avant de quitter Bondues Monseigneur est allé confirmer une jeune fille, Mlle Seynaeve, rue Dubosquiel qui, retenue par la maladie n'a pu se rendre à l'église. Cette touchante attention produit une profonde impression sur la foule. Les parents de l'enfant ont été vivement touchés des paroles d'encouragement que leur a adressées Monseigneur.

Monseigneur remonte en voiture, une trentaine de cavaliers et autant de cyclistes venus de Linselles encadrent le landau et lui font escorte jusqu'à Linselles.

A LINSELLES

Une enthousiaste ovation. — Les ouvriers chôment pour venir acclamer Mgr Delamaire. — Toutes les Sociétés vont recevoir le vénéré Coadjuteur.

Lundi matin, de bonne heure, les habitants de Linselles se préparaient à fêter l'arrivée de Mgr Delamaire qu'ils n'avaient pas encore eu le bonheur de recevoir. A cette occasion, toutes les usines chômaient, pas une maison sur le parcours qui ne fût pavoisée. Les bannières alternaient avec les drapeaux tricolores ; de nombreuses habitations étaient décorées de guirlandes, des arcs-de-triomphe étaient dressés en plusieurs endroits.

A onze heures, le cortège arrive à Linselles ; à l'entrée du village se trouve le Conseil municipal ayant à sa tête le Maire, M. Hopsomer. Des cris de « Vive Monseigneur » éclatent de tous côtés. Mgr Delamaire descend de voiture. M. Hopsomer lui souhaite la bienvenue et lui présente le Conseil municipal.

De nombreuses mères de famille sont venues avec leurs petits enfants. Monseigneur leur donne sa bénédiction. La Musique municipale exécute pendant ce temps un joli morceau.

Le Cortège

Un magnifique cortège accompagne Sa Grandeur jusqu'au presbytère et se compose des Petits Zouaves, des Sauveteurs, de la Chorale « La Cécilienne » des « Frères d'Armes », de « La Saint-Paul » de La Bassée, des « Gais Pinsons », de la Musique municipale, de la Société « Saint-Sébastien » de la Vignette, des Arbalétriers et des Archers du « Grand-Logis », des Archers de l' « Etoile », du Syndicat de l'Industrie Textile, de la Chorale « Jeanne-d'Arc », de la « Jeune-Garde », du Conseil municipal, du Comité paroissial, etc.

Durant tout le parcours, la population entière acclame Monseigneur qui donne paternellement sa bénédiction.

Les cavaliers et les cyclistes forment la haie devant le presbytère où se trouve le clergé paroissial.

Les réceptions

Discours de M. Hopsomer

Lorsque Sa Grandeur descend de voiture, M. Hopsomer, maire, entouré du Conseil, s'avance vers lui et prononce un discours dont nous sommes heureux de citer le passage suivant :

Profondément attachée à la foi de ses pères, la population de Linselles a conservé gravé dans son cœur, l'amour de la religion et de ses ministres. Aussi tous les Linselloises ont-ils accueilli avec respect les décisions si graves et si sages prises par le Saint Père, et ils se sont soumis avec empressement à ces instructions.

Tous s'imposent avec joie des sacrifices quelquefois lourds pour maintenir dans notre paroisse le libre exercice de la religion catholique et des écoles chrétiennes où nos enfants peuvent puiser avec une instruction solide, une éducation basée sur les principes essentiels de la religion hors desquels il n'y a aucune morale.

Ce que sont les œuvres établies dans notre commune, M. le vice-doyen vous exposera leur fonctionnement et leur prospérité, mais ce que M. le Curé ne vous dira pas, et ce que je tiens à dire ici hautement dans une circonstance aussi solennelle, c'est que si la commune de Linselles est réputée si pieuse, si toutes les œuvres établies sont si florissantes c'est à son dévouement et à son zèle éclairé et infatigable qu'elle le doit.

Grâce à l'autorité bien justifiée que lui ont fait acquérir ses hautes vertus, grâce à sa fermeté constante et toute paternelle, il conserve dans le droit chemin cette belle population de Linselles qui a été confiée à sa houlette pastorale. Dit sa modestie en souffrir, je suis heureux de pouvoir, en présence de Votre Grandeur, lui rendre ici un solennel et public hommage de respect et de reconnaissance.

Mgr Delamaire est ému de cette magnifique réception. Répondant à M. Hopsomer, il lui dit toute sa reconnaissance pour la démarche qu'il vient de faire et pour les sentiments nobles et chrétiens qui sont ceux de la population, et qu'il vient d'exprimer. Il sait combien le dévouement du Conseil municipal et des habitants s'harmonise avec la fidélité à la religion.

Puis, se tournant vers la foule, Monseigneur va près des enfants, il se mêle à la population et prodigue ses bénédictions. Le spectacle est des plus émotionnants.

A Roncq

Après être entré au presbytère, le vénéré Coadjuteur se rend à l'église, toujours avec le même cérémonial et entouré plus que jamais.

Dans le chœur prennent place le Conseil municipal, les principaux membres des confréries de la paroisse, les prêtres originaires de Linselles.

Avant de procéder à la cérémonie de Confirmation, Monseigneur monte en chaire et entend un rapport de M. l'abbé Leroux, vice-doyen, sur les œuvres paroissiales de la commune. Linselles peut encore compter parmi les meilleures paroisses du pays.

Mgr Delamaire félicite le digne Curé de son activité pour la cause de Dieu.

Le sacrement de Confirmation est donné à 142 garçons et 128 filles. M. Henri Delahoutre était le parrain et Mlle Sophie Catteau la marraine.

La cérémonie s'est terminée vers midi et demi. Monseigneur retourne au presbytère. Sur le parcours les Sauveteurs forment la haie ; il leur serre la main et leur adresse quelques bonnes paroles. La population est toujours aussi dense et fait une chaleureuse ovation.

Mgr Delamaire reste au presbytère jusqu'à trois heures de l'après-midi ; ensuite il se dirige vers Roncq.

A RONCQ

Arrivée de Mgr Delamaire dans la délégation. — La population en fête. — 1500 personnes acclament leur évêque.

Roncq a fait hier à Mgr Delamaire une réception vraiment grandiose et enthousiaste : sans exagération on peut dire qu'elle ne peut être surpassée. Des deux heures, les rues que doit parcourir le cortège présentent la plus grande animation : les oriflammes se croisent, les drapeaux sont arborés aux fenêtres, la rue de Lille spécialement présente un aspect féérique. A quatre heures, un groupe imposant de cavaliers, ainsi que la société des « Joyeux Pédaleurs » arrivent à la gare précédant la voiture de Monseigneur.

M. le Curé présente à Sa Grandeur ses hommages respectueux ainsi que ceux de ses vicaires.

M. le Maire, Désiré Leurent, présente son Conseil municipal :

J'ai l'honneur, dit-il, de vous présenter, Monseigneur, le Conseil municipal de Roncq, et j'en suis d'autant plus heureux que les sentiments de tous mes collègues sont à l'unisson des vôtres en ce qui concerne l'ordre, la liberté et la religion. Nous avons apprécié la haute intelligence, le zèle ardent, le dévouement sans limite qui caractérisent votre juridiction, et c'est avec un légitime orgueil que nous saluons en vous notre digne chef, le représentant du Saint Père... Au nom de toute la commune de Roncq, au nom de ce peuple qui vous entoure, au nom de ces jeunes gens dont la présence est un langage et un espoir, Monseigneur, soyez le bienvenu parmi nous.

Mgr Delamaire dit que c'est un honneur précieux pour lui d'être reçu par la municipalité et qu'il félicite M. le Maire d'être à la tête d'une population si laborieuse et si chrétienne.

Le cortège se met en marche ; il est composé des cavaliers, des « Joyeux-Pédaleurs », de la Musique municipale, des enfants de l'école Saint-Louis, de la Jeunesse Catholique, du Cercle amical Saint-Louis, du Comité catholique, du Conseil municipal. Sur le parcours plusieurs bouquets furent offerts par la main gracieuse de jeunes enfants ; un premier, par le fils de M. Julien Catteau-Guéver ; un second, par les enfants de la famille Duprez-Lecomte, à l'école des Sœurs, Mlles Raymonde et Madeleine Vanverdeghem présentent à Monseigneur une gerbe de fleurs et récitent un gracieux compliment.

Devant le presbytère, une véritable foule est massée, la voiture a peine à s'avancer ; M. Duprez, président du Comité catholique, du Cercle Saint-Louis, et président d'honneur de la Jeunesse Catholique, présente ces différentes œuvres avec une éloquence vraiment cordiale.

Mgr Delamaire est visiblement touché de ces paroles que l'abondance de matières ne nous permet pas de reproduire : il connaît déjà, dit-il, le dévouement de M. Duprez, et il demande qu'il le continue pour le plus grand bien de la paroisse.

Les cris nourris de « Vive Monseigneur » retentissent ; la foule déborde d'enthousiasme, c'est une joie délirante. Monseigneur harangue la foule puis il se retire.

En résumé la journée fut vraiment belle, chacun y a mis du sien. Et vraiment, comme le disait un témoin, que c'est un beau spectacle de voir le peuple et la religion unis ensemble, vibrant ensemble des mêmes sentiments, de voir un maire de commune et un évêque fraterniser et se donner la main.

Mgr Delamaire confirmera ce matin enfants des paroisses Saint-Piat et Sa Roch, puis il se rendra à Neuville et en te à Bousbecque.

HALLUIN

Lâche agression. — Lundi soir, vers 9 puis vers 10 h., Victor Vanoverpeke, t rand, se rendait à la maison d'habitation M. Pierre Defretin et agitait la sonnette rant un quart d'heure. Les habitants éta absents. Le veilleur de nuit de l'usine Ju Flamrick, ayant entendu les tintements, avertit Vanoverbecke que M. Defretin é sent; l'autre se retira en maugréant.

Vers le milieu de la nuit, M. Houreul, rant une journée à l'extérieur de l'usine, a que une femme qui se tenait dans l'en gnure d'une porte; il lui conseilla de ret hez chez elle, mais au même moment Vo verbeke surgissait de la place Verte et se plaignit sur le veilleur de nuit, le terras et le frappait à coups de pieds. Aux cris la victime des voisins ouvrirent leur fenê Le lâche agresseur et la femme prirent fuite. Ce fut avec peine que Houreul put rentrer chez lui rue Travenière. Il reçut soins du docteur Plachon qui constata multiples blessures sur tout le corps, not ment au front, à l'œil gauche, au genou g che et à la jambe droite. Le blessé devra s une incapacité de 20 jours de travail.

M. Thavernion, commissaire de police, vrit une enquête; Vanoverbeke prétend q fut attaqué par Houreul, porteur d'un cou pelme américain. Ses déclarations ont été connues fausses. Il sera poursuivi pour ag sion et violences.

RONCQ

Vol d'une montre et chaîne en or. — Louis Castel, cultivateur, assistait hier à di, à la réception de Mgr l'Archevêque, face du presbytère. A la fin de la cérém il s'aperçut que sa montre et sa chaîne étaient disparues. Ces objets avaient une leur d'environ 300 francs. Plainte a été d sée.

RONCQ. — Du 6 juin. — Naissance. — Al Meeckert, rue de Lille.

Publications de mariages. — Albert Hi quiert, peintre en bâtiments, et Jeanne poorter, sans profession, à Linselles. — H Leprettre, contremaître de tissage, et M Scheerbersel, fille de magasin, à Roubai Achille Vanhoorne, tisserand, à Tourcoin Germaine Deryckère, dévideuse.

LINSELLES

Bénédiction d'un drapeau. — Mardi m à 9 heures, a eu lieu la bénédiction du peau de la société chorale « La Cecilie établie chez M. Augustin Vandamme « Au lon d'or », dont M. Emile Demacq, ad au maire, est président d'honneur et M. tel Léon, président. La bénédiction a été te par M. le Curé qui a prononcé une all tion.

MOUVAUX

Il a été trouv